

PRÉPOSÉ À LA RÉGLEMENTATION ET VIGIE DE QUARTIER (quartiers Arntfield, Montbeillard et Rollet)

ROUYN-NORANDA EN SURVOL

Capitale régionale d'une des régions les plus jeunes du Québec, un des principaux centres urbains au nord de Montréal, 18^e ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda est une ville de contrastes et de paradoxes, à la fois rurale et urbaine. Sa population de 43 182 habitants (janvier 2021) est dispersée sur un territoire de 6 484 km². Ses vocations commerciales, industrielles et d'enseignement supérieur côtoient une importante richesse culturelle, en plus d'être un pôle majeur de recherche.

VOTRE RÔLE

- Procéder à l'étude et à l'émission de permis, en lien avec les quartiers desservis.
- Inspecter et au besoin, émettre des avis d'infraction en lien avec le non-respect de la réglementation municipale en vigueur dans les quartiers desservis.
- Assurer une vigie régulière sur les bâtiments et les infrastructures municipales.
- Assurer le suivi des plaintes concernant des problématiques telles que les dépotoirs sauvages, la coupe et le transport de bois, les animaux errants et le déneigement.
- Réaliser diverses tâches d'entretien et de réparations mineures des bâtiments, équipements sportifs, parcs et espaces verts.
- Assurer l'installation et le démantèlement des quais municipaux de quartier.
- En période hivernale, assurer l'aménagement ainsi que le déneigement des patinoires extérieures, l'installation et le démantèlement des abris *Tempo* ainsi que le déneigement des entrées principales des bâtiments municipaux de quartier.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), une attestation d'études collégiales (AEC) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une discipline connexe au domaine de l'emploi. Une formation non complétée, jumelée à de l'expérience pertinente, sera considérée.
- Posséder un minimum d'un an d'expérience pertinente à l'emploi, tel qu'en application ou en interprétation de règlements, en administration ou en service à la clientèle.
- Démontrer de l'intérêt et de l'expérience en travaux manuels et en entretien de bâtiment.
- Avoir des connaissances dans le domaine de la construction de bâtiment.
- Être à l'aise de travailler dans un milieu de travail informatisé et avec les logiciels de la suite Microsoft Office.
- Connaître les règlements municipaux et les services de proximité du secteur Ouest (Arntfield, Montbeillard, Rollet) sera considéré comme un atout.
- Être en bonne condition physique et en mesure de travailler dans des conditions climatiques parfois difficiles.
- Être apte à travailler en bordure de l'eau.
- Posséder des connaissances en mécanique de petits équipements sera considéré comme un atout.
- Posséder un permis de conduire valide et avoir de l'intérêt à se déplacer sur les routes. Savoir opérer une remorque sera considéré comme un atout.

PROFIL

- Avoir un bon jugement et faire preuve d'autonomie
- Démontrer de l'intérêt à développer de nouvelles connaissances et compétences.
- Avoir le souci de procéder avec rigueur, afin de documenter toute problématique sur le territoire.
- Être consciencieux et ordonné dans l'exécution de son travail.
- Avoir de bonnes capacités à s'exprimer auprès des citoyens.
- Savoir prendre en charge les situations où l'on retrouve de la pression ou de l'insatisfaction d'un citoyen.
- Être courtois et avoir le souci de bien répondre aux citoyens.
- Savoir faire preuve de polyvalence et de collaboration au sein d'une petite équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce poste est régi par la convention collective du SCFP, section locale 4483, et les conditions de travail y sont établies selon cette convention collective. Le taux horaire à l'embauche est fixé à 24,21 \$ et le titulaire est rémunéré sur une base annuelle de 32,5 heures par semaine. La semaine de travail varie entre 30 et 35 heures par semaine, selon la période de l'année. Le titulaire du poste devra se déplacer dans l'un ou l'autre des bureaux de quartier, selon un horaire hebdomadaire préétabli dans les quartiers Arntfield, Montbeillard et Rollet, avec un véhicule de fonction. Le début de l'emploi est prévu pour le début août 2021.

Si vous êtes intéressé à faire partie de notre équipe et à relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations d'études, **au plus tard le 11 juillet 2021**, à :

Concours N° 2021-45 – Préposé à la réglementation et vigie de quartier (AMR)
Comité de sélection
Ville de Rouyn-Noranda, C. P. 220
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Télécopieur : 819 797-7120 | Courriel : offresemplois@rouyn-noranda.ca

Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.

Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.